

Alain Duran

Le Sénatus-consulte du 28 Floréal an XII (18 mai 1804), organisa l'Empire héréditaire dans la famille Bonaparte; le titre VII imposait la prestation d'un serment de fidélité à l'Empire, notamment par les maires des 36 principales villes de l'Empire. Un décret daté du 3 messidor an XII (22 juin 1804) désignait la ville d'Orléans, forte de plus de 42 000 habitants comme faisant partie de ces 36 métropoles. C'est en feuilletant les pages de *l'Almanach Impérial de 1810*¹, que se révèle la place politique, administrative, judiciaire, économique et sociale de la cité ligérienne dans le Grand Empire de 1809. Les principales caractéristiques politiques économiques et sociales des notables de la ville, notamment celles de l'érudite orléanais, Pierre Marie Sébastien Bigot de Morogues sont évoquées grâce aux chroniques orléanaises d'un érudit contemporain², complétées par des travaux récents³.

Place politique, administrative, économique et sociale dans le Grand Empire

Orléans était le siège des nouvelles institutions, créées par l'Empire, le Consulat et la Révolution. Chef lieu du département du Loiret fort de trois cent soixante trois communes, qui s'étendaient sur une superficie de 7 346 kilomètres carrés, peuplée de 289 187 habitants, dont 14,7%, résidaient à Orléans. La puissance publique était confiée à d'anciens girondins, désormais inoffensifs. Le préfet Jean Pieyre était né à Nîmes le 4 février 1755 ; il avait siégé à l'Assemblée législative de 1791, comme député du Gard. Proche des girondins, il revint en grâce dès le Consulat, lorsque le Premier Consul le nomma Président de l'administration de son département de naissance, puis Préfet du Lot et Garonne le 28 Floréal an VIII. Il rejoignit son poste à Orléans le 16 avril 1806 ; il allait y rester jusqu'à la chute de l'Empire en 1814. Le secrétaire général de la Préfecture, François Joseph Souque, naquit à Paris le 19 septembre 1767 dans une modeste famille de chirurgien, lui aussi se lia avec les Girondins, notamment Brissot, avec qui il fut arrêté. Remis en liberté après le 9 thermidor an II, il entra dans la diplomatie comme secrétaire de légation en Hollande. Le 11 Floréal an VIII, il fut nommé dans l'administration préfectorale comme Secrétaire général de la Préfecture du Loiret. Il bénéficiait de l'estime de ses concitoyens, qui, en 1803, le portèrent au collège de l'arrondissement d'Orléans Sa situation modeste estimée à 3 000 francs de revenu annuel ne lui permettait pas de faire partie des 600 plus imposés du Loiret, ce qui n'empêcha nullement le collège de département de 1808 de l'honorer de sa confiance en le proposant à l'Empereur pour la députation du Loiret, après une élection au deuxième tour de scrutin. Il adhéra en 1814 à la déchéance de Napoléon, et en conséquence il fut élu à la chambre des 100 jours contre le Bonapartiste Petit-Lafosse, procureur général à la Cour Impériale d'Orléans.

Depuis l'an VIII la municipalité d'Orléans était présidée par Antoine Crignon des Ormeaux, âgé de 52 ans, fruit de l'union de deux rejetons de deux grandes familles du négoce orléanais, François Anselme Crignon de Bonvallet, ancien maire de 1785 à 1789 et de Geneviève Garrant. Le baron Claude Louis Rousseau, né à Paris le 2 novembre 1755, évêque de Coutances depuis 1802 avait été nommé à l'évêché d'Orléans en mars 1807. Orléans était la résidence de la 15^{ème} cohorte de la Légion d'Honneur, sous le commandement du Maréchal Augereau, représenté à Orléans par un cousin de l'impératrice, le sénateur Maurice Tascher, ancien capitaine au dragons de Penthièvre. La cité ligérienne, ancien siège d'une cour présidiale, renouait avec son passé judiciaire, comme siège d'une cour d'appel, qui statuait en appel des affaires jugées en première instance dans le Loiret, le Loir-et-Cher, et l'Indre-et-Loire.

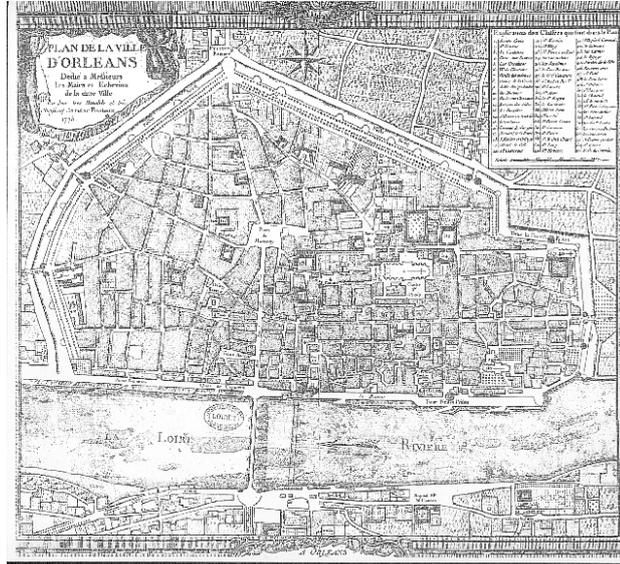
¹ Mais aussi celles des almanachs du Loiret de la même année : *Etrennes du Loiret et l'annuaire du Loiret de 1810* qui récapitulent des informations transmises au plus tard le 31 décembre 1809.

² D. Lottin, père, *Recherches historiques sur la ville d'Orléans l'Histoire d'Orléans du 30 avril 1804 au 1^{er} juillet 1816*, p.91-101, Orléans 1853.

³ Alain Duran, *Noblesse et notabilités à Orléans au tournant des Lumières, vers 1780-vers 1820*, 3 volumes, Thèse d'histoire, sous la direction du doyen Claude Michaud, Paris I Sorbonne 2003.

ORLEANS EN 1809

Depuis le percement de la rue royale dans les années 1760, l'aspect de la ville n'avait guère changé, même si des aménagements urbains étaient en cours à l'est de la cité, dans le quartier de la Tour neuve, qui fut démolie en 1797. Ce n'est en 1807, qu'un *plan général d'embellissement* s'intéressa à la modernisation de la ville, mais il faudra attendre 1848, pour que soient rasées les derniers vestiges de l'ancienne muraille.



Carte d'Orléans en 1773 par Perdoux

Principaux événements de l'année 1809⁴.

La vie à Orléans ne fut qu'un modeste écho des grands événements qui agitaient la France et l'Europe, comme en témoignent les quelques faits divers ci-dessous relatés par Lottin.

Vie militaire

Pendant 8 jours, au début de février, les Orléanais eurent le plaisir d'assister à un spectacle inhabituel, le passage d'une partie de l'armée française transférée, en toute hâte d'Espagne vers la Bavière, où la Grande armée se concentrait en vue de prochains combats contre l'ennemi autrichien autour de qui se nouait une nouvelle coalition contre la France.

Vie économique

Les effets dévastateurs du Blocus continental, allaient se faire très durement sentir à partir de 1811, avec la retentissante faillite Tassin, un des principaux commerçants et manufacturiers de la ville⁵ ; sa chute entraîna celle des nombreux et modestes artisans entrepreneurs à qui il fournissait du travail, aggravant le marasme déjà latent des affaires.

Flatteries

Soumission et flagornerie des autorités publiques et des orléanais, faisaient bon ménage au détriment d'une sincérité réelle de leurs sentiments à l'égard de l'Empereur. C'est ainsi que l'abbé Thibaut, ancien professeur au collège royal d'Orléans, fit publier le 9 avril une ode en vers en l'honneur de Napoléon. Le 24 mai, le fils du raffineur Camille Delahaye, député d'Orléans au Corps législatif fait imprimer en latin, un poème, *Napoléonis épicinium*. Le 10 juin un *Te deum* fut chanté en grande pompe, dans la Cathédrale *Sainte-Croix*, en action

⁴ Lottin, op.cit.

⁵ La presse légitimiste de 1831 et 1832, rend compte des procès liés à cette faillite qui n'était pas encore réglée dans les premières années de la monarchie de Juillet.

de grâces du gain de la bataille d'Essling⁶, et pour remercier le ciel d'avoir conservé les jours du souverain. Un faste comparable, caractérisa le *Te deum* du 15 juillet, qui suivit l'éclatante victoire de Wagram du 6 juillet. La fête grandiose organisée le 3 décembre en vue de l'anniversaire du sacre de 1804 fut l'apogée de la célébration du culte de l'Empereur en 1809.

Mondanités

Au printemps la célèbre comédienne de la fin de l'Ancien Régime, Mlle Raucourt, retirée à Orléans, alimenta la chronique mondaine orléanaise. Lottin⁷ rapporte qu'elle, *possédait le château de La Chapelle, elle l'avait orné d'une manière qui y attirait de nombreux visiteurs. Dans une de ces visites, faite par une société orléanaise, une personne s'extasiait sur la beauté du par et la richesse de la serre « A-t-on jamais vu, lui dit une femme qui l'accompagnait, des choses pareilles à une comédienne ; mais c'est scandaleux ! ». Mlle Raucourt était dans un bosquet voisin : elle se montre tout à coup, et prenant la pause et la voix de Sémiramis : « Cette comédienne est chez elle, lui dit-elle avec dignité ; elle voulait bien vous revoir ; vous n'en êtes pas digne : sortez »*

En juillet, le compositeur Grétry, en vogue à Paris, maria un de ses neveux avec une des filles du notaire Caillard. Un concert fut organisé en son honneur dont le programme ne retint que des œuvres du compositeur ; toute la bonne société orléanaise y assista dont le Préfet, le maire et son conseil municipal. La soirée s'acheva par la lecture d'une pièce en vers de Dupuy, secrétaire de la toute nouvelle académie impériale d'Orléans.

Vie intellectuelle

La loi du 10 mai 1806, complétée par le décret du 17 mars 1808, avait créé en effet l'Université impériale chargée exclusivement de l'enseignement et de l'éducation des jeunes garçons. L'université était divisée en académies à raison d'une académie par ressort de Cour d'appel. Comme Orléans était le siège d'une Cour d'appel, en application de cette loi, le préfet du Loiret, Pieyre, installa en grande pompe l'académie impériale d'Orléans en présence des plus hautes autorités civiles et militaires de la cité ligérienne. L'Académie d'Orléans fut autorisée à doter le lycée de la ville de 22 750 francs⁸ pour financer 11 bourses attribuées par le Conseil municipal à 11 jeunes particulièrement savants et méritants.

Ce nouveau contexte universitaire explique la création, agréée par l'Empereur, de la *Société des Sciences physiques ; médicales et d'Agriculture d'Orléans* qui, le 10 novembre 1809, allait renaître des cendres de la défunte *Académie Royale des Sciences, Arts et Belles lettres d'Orléans*, disparue dans le tumulte de 1793.

Mobilité sociale réduite des élites impériales⁹

La mobilité globale, sociale et géographique limitée est l'un des principaux aspects qui caractérisent les élites de la cité ligérienne de 1780 à l'Empire. Peu d'anciens lignages disparurent, peu de nouveaux arrivèrent.

A la fin de l'Ancien Régime la notabilité tant noble que roturière, existait à Orléans, avant l'institutionnalisation de la notabilité par la Constitution de l'an VIII. Cette notabilité orléanaise, sous une forme commerciale et manufacturière, qui n'excluait pas la richesse foncière, nuance l'idée généralement admise d'une création des notables, essentiellement fonciers, par le Consulat et l'Empire.

Sous l'Empire, comme à la fin de l'Ancien régime, les milieux d'affaires de la cité ligérienne constituaient le véritable noyau central des élites orléanaises, autour duquel tous les

⁶ Habilement présenté, par l'Empereur, comme une victoire

⁷ Op.cit.,p.

⁸ La solde annuelle d'un modeste capitaine d'infanterie en activité s'élevait à 1 800 francs.

⁹ A. Duran, *Noblesse et Notabilités à Orléans au tournant des Lumières vers 1780-1820*, Thèse sous la direction de Claude Michaud, 3 volumes Paris I, 2003.

autres notables avaient gravité avant de s'y intégrer régulièrement et très progressivement. Le monde de la finance, du négoce et de la manufacture de la ville, enrichi par le volume important des transactions commerciales, œuvra pour un rapprochement discret des différentes composantes des élites, où en 1780, trônait la noblesse d'affaires. Les généalogies des principales familles attestent, sous l'Ancien Régime, que la prospérité des affaires orléanaises avait permis aux roturiers chanceux de gravir tous les échelons de la hiérarchie sociale et d'acquérir les charges anoblissantes. Ce pôle de fixation pourrait expliquer la mobilité sociale réduite des élites, même si le déclin économique de la cité, dès les premières années du XIX^{ème} siècle, conduisit ces lignages tant nobles que roturiers à désertir les activités à l'origine de leur élévation sociale. En tirant de la terre l'essentiel de leurs revenus, désormais plus lucratifs que ceux de leurs anciens négoceurs, ils conciliaient désormais les mentalités du temps et la défense de leurs intérêts économiques.

Les notables d'Ancien Régime qui disparurent définitivement sous l'Empire du paysage des élites sont peu nombreux. On peut y rattacher le cas singulier du conventionnel républicain René de Lagueule de Coinces. Ce bienfaiteur d'Orléans, figurait dans la liste des électeurs du Loiret de l'an VI à 1808, mais il avait préféré se retirer résider dans sa propriété d'Achères¹⁰. Il gagna ensuite la capitale à Paris où il mourut dans l'oubli en 1809. On avait tôt fait, à Orléans, d'oublier sa protection bienveillante pendant les heures tragiques de la Terreur

Nouvelles élites ?

Peu de modestes roturiers orléanais de la fin de l'Ancien Régime réussirent à gravir tous les échelons des nouvelles notabilités. L'exemple d'Auguste Petit Lafosse, président de la Cour Impériale d'Orléans élevé au rang de baron de l'Empire, est l'exception qui confirme la règle¹¹. Une notice nécrologique, publiée dans le numéro 73 du jeudi 9 février 1832 du *Garde National du Loiret*, rend compte du parcours tumultueux, mais aussi de la fidélité exemplaire à Bonaparte, fort rare à Orléans, de ce robin éclairé et roturier issu des milieux d'affaires orléanais de la fin de l'Ancien Régime. Les roturiers aisés de ces milieux accordaient à l'éducation et au mérite qui en découlait, un rôle essentiel pour participer au pouvoir.

Les journaux de cette ville n'ont payé qu'un faible hommage à la mémoire du premier Président honoraire de la Cour Royale d'Orléans [...] Il naquit à Orléans en 1756. Son père, négociant en cette ville y jouissait d'une estime méritée, quoique sa fortune fut peu considérable¹². [...] A seize ans, il avait passé des bancs de l'école à ceux l'Université. Monsieur Pothier enseignait alors et ne cessa de lui donner des témoignages de bienveillance jusqu'au jour de son professorat [...] Monsieur Petit-Lafosse fut appelé à Paris par M. de Larsouinier, l'un des échevins de cette ville [...] M. Petit malgré ses succès dans l'étude du droit se destinait au Génie Civil [...] il prit part au grand concours ouvert à l'Athénée de Paris et y remporta les premiers prix de mathématiques. Cependant les conseils de son respectable protecteur et surtout l'amour des lois et de l'indépendance le ramenèrent au barreau. Avocat au Parlement, les suffrages des plus illustres magistrats et la confiance d'une nombreuse clientèle, le fixaient dès ces débuts, au premier rang. [...] La Révolution de 1789 éclata bientôt, M. Petit, comme tous les hommes éclairés et justes de son temps, désirait la réforme des abus monstrueux sous lesquels la France gémissait [...] Aussi adopta-t-il tous les principes de cette glorieuse époque [...] M. Petit se réfugia près de sa ville natale et forma dans l'ancienne abbaye de Saint-Mesmin une fabrique de salpêtre dont les produits suffirent pendant quelque temps à ses besoins et à ceux de sa famille. Il avait uni sa destinée à celle de Mademoiselle Cellot, fille d'un des imprimeurs les plus distingués de la capitale [...] Cependant la société se rasseyait sur des bases électorales, la magistrature fut reconstituée [...] M. Petit fut plusieurs fois élevé à la dignité de juge et ses collègues rendant un éclatant hommage à sa supériorité le choisirent constamment pour leur Président [...] Le Premier Consul le nomma

¹⁰ A.M.O *Etrennes orléanaises*, an VI.

¹¹ E. Campardon, *Liste des membres de la noblesse impériale dressée d'après les registres de lettres patentes conservées aux Archives Nationales*, Paris 1885.

¹² Les informations qui le concerne et qui figurent à la matrice du rôle de la Contribution mobilière, indiquent une demeure confortable, rue du Coulon, de 380 livres de valeur locative annuelle, qui ne bénéficiait cependant que des services d'un seul domestique. Les revenus fonciers justifiés ne s'élevaient qu'à 460 livres, pour un revenu total estimé de 2 248 livres.

premier président de la Cour d'appel d'Orléans [...] Il ne quitta son siège que deux fois, la première en 1803¹³, la seconde en 1815 [...]

Le cas du Président Petit-Delafosse mérite d'être complété par celui de François Benoît Lebrun, homme d'affaires avisé, grand bénéficiaire des événements qui jalonnèrent le tournant des Lumières. Natif d'Orléans, fils d'un pauvre tailleur, du faubourg bourgogne, il fut élevé presque par charité puis placé au séminaire de la ville. Il quitta son état de prêtre en 1790 pour devenir entrepreneur de bâtiments. Son intelligence vive et précoce conjuguée à un esprit persévérant et à un jugement sur, l'amènèrent, par degré, à réaliser une fortune considérable. Il laissa à son décès 1 400 000 francs, une bibliothèque riche et nombreuse, une galerie de tableaux, un mobilier de prix. Sa première vocation au service de Dieu explique la piété de ses dispositions testamentaires. Par testament olographe il légua à la commune de Neuville et Saint Germain, son château et une rente de 16 000 francs qui en dépendent, pour la fondation d'un hospice de 12 vieillards infirmes, et les enfants pauvres de l'un et de l'autre sexe. Il légua 15 000 francs à l'église Saint-Aignan sa paroisse, et 50 000 francs à l'hôpital général d'Orléans¹⁴.

Lenteur généralisée de l'ascension sociale

Le succès rapide de François Lebrun ne doit pas dissimuler la lenteur généralisée de l'ascension sociale de part et d'autre de la Révolution. Cette ascension commença souvent au XVII^e siècle par un modeste commerce ou une petite charge de finances. Tous ces parcours ascensionnels, qui s'achevèrent parfois par un anoblissement sous l'Empire, sont le fruit d'une longue patience et d'une solide persévérance à l'effort ; ils soulignent une nouvelle fois la place et le rôle du négoce et de la manufacture dans le mécanisme de l'élévation sociale. Ces affaires, que les élites orléanaises poursuivirent, en dépit de la réprobation des mentalités dominantes, cessèrent cependant progressivement de les caractériser dès les premières années du XIX^e siècle.

Rapprochement limité entre roture et ancienne noblesse :

L'enracinement des élites dans la ville d'Orléans, de part et d'autre de la Révolution, est attesté par les listes électorales qui révèlent peu de changement de résidence politique hors de la ville. Quelques rares lignages choisirent cependant de résider sur leur domaine rural, désertant leurs confortables hôtels orléanais. En avril 1814, l'impératrice Joséphine et la Cour, de retour vers la capitale, passèrent à Orléans la nuit du 8 au 9, Lottin énumère complètement la liste des logements qui leur furent proposés dans les meilleures familles de la ville dont les adresses des résidences sont identiques à celles de 1791. Le plan ci-après relatif à la localisation des plus riches propriétaires fonciers orléanais en 1791¹⁵ montre une impressionnante concentration des résidences des plus riches propriétaires fonciers dans un triangle délimité par les rues Sainte-Anne, d'Escures et de la Bretonnerie.

La légitimation de la supériorité sociale par le mérite présentait indéniablement des nouveaux accents au goût du jour, Sébastien Pierre Irénée Bigot de Morogues publia en 1825 « *La noblesse constitutionnelle ou Essais sur l'importance politique des honneurs et des distinctions héréditaires*¹⁶. Il défendit l'intérêt d'une distinction héréditaire à accorder aux seuls serviteurs méritants de l'État. Son argumentation se fondait sur la nécessité politique de la différenciation nobiliaire, de nature à satisfaire les ambitions sociales, tout en renforçant et en auréolant de prestige la monarchie constitutionnelle. Mais la réalité sociale du temps la réservait aux anciennes familles de notables, qui disposaient de la fortune et des relations indispensables pour obtenir les emplois civils ou militaires dont les mérites étaient reconnus et honorés. Le progrès social était donc de faible

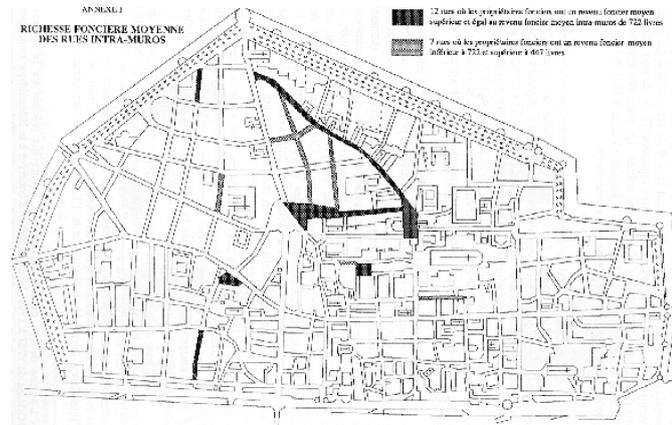
¹³ Il siégea au Corps législatif de 1803 à 1809.

¹⁴ Lottin, op.cit., Tome 8, p. 304.

¹⁵ A. Duran, Les revenus fonciers des orléanais en 1790-1791, d'après la matrice de la contribution mobilière, *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, p. 58-59, n°115, juin 1997.

¹⁶ B.M.O. H 6405.

ampleur ; on s'était limité à trouver de nouvelles valeurs, au goût du jour, pour justifier la place de la fortune, mais depuis la noblesse acquise par charges achetées l'avancée était de faible ampleur.



Résidences des notables orléanais de 1780 à 1820

Réticences des notables à l'empire

Un ralliement imposé

Le ralliement aux principes de 1789 et à la monarchie constitutionnelle des notables orléanais fut unanime, c'est pourquoi ils avaient conduit, dans la cité ligérienne, les débuts de la Révolution.. De 1792 à 1794, ils furent en mesure de résister aux assauts du mouvement démocratique. En 1793 et 1794, la généreuse protection du conventionnel René de Lagueule de Coinces, leur évita le sort tragique des notables nantais ou lyonnais. L'opposition constante et résolue de la plupart des notables orléanais à la République, qu'ils associaient au désordre et aux excès d'une répression violente¹⁷, ne pouvait conduire le Directoire qu'à tenter, en réaction, d'éliminer politiquement le royalisme modéré. Mais le retour au pouvoir local des républicains bienveillants sous la Terreur, à l'égard des notables, empêcha la disparition des représentants de ce courant politique. Dès 1795, leur situation économique et sociale d'avant 1789 était rétablie, mais le déclin économique d'Orléans, dans les premières années du XIX^{ème} siècle, entraîna les milieux d'affaires à cesser progressivement les activités qui avaient fait leur fortune.

Leur préférence nette, tant les nobles que les roturiers, pour la monarchie constitutionnelle ne pouvait entraîner ni ferveur bonapartiste, ni ralliement enthousiaste à l'Empire. Les électeurs des collèges électoraux d'Orléans, d'âge mûr, étaient rompus aux affaires privées ou publiques ; leur richesse foncière leur procurait une solide aisance sans toutefois atteindre l'opulence des grands dignitaires impériaux. Leur expérience politique trempée aux bords des événements révolutionnaires les avaient familiarisés à la prudence politique malgré de solides responsabilités politiques locales ou nationales¹⁸. Les événements ci-après rapportés témoignent du peu de ferveur bonapartiste des notables d'Orléans et d'un ralliement au régime imposé plutôt que d'une adhésion enthousiaste. Le 20 août 1797, les autorités municipales avaient affronté Bonaparte, en déclarant ne pouvoir recevoir l'envoi jugé inconstitutionnel des adresses des divisions de l'armée d'Italie que le général leur avait fait parvenir¹⁹. La municipalité estima que "la force publique est essentiellement obéissante [...] nul corps d'armée ne peut délibérer"²⁰. De ce fait il y eut une forte turbulence sur la place du Martroi, le 24 février 1798, lors du défilé de 30 000 hommes

¹⁷ Sous la Monarchie de Juillet, les trois principaux journaux, *L'Orléanais* (légitimiste) *Le garde National du Loiret* (gouvernemental), *Le Journal du Loiret* (gauche dynastique), ne cessèrent d'utiliser cet argument pour prendre position contre la République.

¹⁸ Alain Duran, *le collège électoral du Loiret en 1808*, bulletin de l'Académie d, 2008, en cours de publication

¹⁹ Il s'agissait d'une proclamation faite par Bonaparte à son armée, le 14 juillet 1797, reprise ensuite par chacune de ses divisions, notamment celle d'Augereau, la plus jacobine : « Jurons [...] guerre implacable aux ennemis de la République et de la Constitution de l'an III », Cf. Georges Lefevre, *La France sous le Directoire (1795-1799)*, Paris 1977, p.411, présentée par Jean René Suratteau.

²⁰ Lottin, *Recherches historiques sur la ville d'Orléans du 30 avril 1804 au 1er juillet 1816*, Tome 6, p.112.Troisième partie tome 1, Orléans 1852.

de l'armée d'Italie qui se rendaient à Rennes. Le café du Méridien, à proximité de la place, passait pour être un lieu de ralliement royaliste²¹. Le 23 août 1800, le commissaire Lavielle adressa au ministre de la Police, une liste des Orléanais qui ne portaient point la cocarde nationale. Une nouvelle fois, un grand nombre de notables d'Ancien Régime y figurait²² Lottin relate la séance très orageuse du 2 juin 1804 au Conseil général du Loiret, où l'on discuta d'une adresse d'approbation de l'élévation du Premier Consul à la dignité d'Empereur des Français. L'adresse fut approuvée par la majorité de ses membres mais signée seulement par le président Basly et le secrétaire Henry de Longuève.

Napoléon n'oublia pas cette ville frondeuse, qui fut ignorée lors des cérémonies du sacre de 1804. La dotation pour la célébrer fut si faible qu'il n'en reste à ce jour aucune mention²³. Les autorités municipales allèrent cependant faire allégeance à l'occasion de son mariage en 1810. La paix revenue entre Napoléon et la ville, sa députation au baptême du roi de Rome, le 2 juin 1811, fut traitée plus chaleureusement²⁴. Les remerciements intéressés du maire, qui comparait l'Empereur à Henri IV, répondaient avec emphase à la générosité impériale²⁵.

Le 8 mai 1815, pendant les Cent-Jours, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, le Préfet organisa un banquet, beaucoup de notables de 1808 s'abstinrent ou refusèrent d'y participer. Cette attitude montrait les limites du ralliement des notables au régime impérial²⁶.

L'attachement à la religion catholique

Tièdes à l'égard du Consulat et de l'Empire, leur attachement à la branche aînée des Bourbons et à la religion catholique est plus sincère. Cet attachement des orléanais à la religion catholique pourrait aussi expliquer la tiédeur des notables d'Orléans à l'égard de l'Empereur, qui pourtant avait signé en 1801, le Concordat avec le Vatican. La brillante figure d'un académicien orléanais de 1811, le baron Pierre Marie Sébastien Bigot de Morogues déjà évoqué à propos de « *La noblesse constitutionnelle ou Essais sur l'importance politique des honneurs et des distinctions héréditaires*. Atteste de cet attachement.

Une figure des Lumières impériales : le baron Pierre Marie Bigot de Morogues

Pierre Marie Sébastien Bigot de Morogues, pair de France, fut la figure de proue orléanaise du tournant des Lumières, mais aussi du courant orléaniste modéré, majoritaire parmi les élites de la ville. Pierre Marie vit le jour le 5 avril 1776 dans une famille d'ancienne noblesse du Berry imprégnée par l'esprit des Lumières. Son père était major de vaisseau, son aïeul paternel lieutenant général des armées navales et inspecteur-général de l'artillerie de marine, son bisaïeul Bigot de la Mothe était conseiller d'Etat et intendant général de la marine et de la province de Bretagne. Ce fut sous la direction de ce bisaïeul que furent établis les ports de Brest et de Lorient. Conformément à la tradition familiale, Pierre Marie Sébastien se destinait à la Marine. A l'âge de 12 ans, il entra à l'école de La Marine de Vannes ; mais cette école semble avoir exercé peu d'attrait sur l'enfant qui s'adonna à l'étude des sciences avec d'autant plus d'ardeur que la suppression de l'école de Vannes en 1791 le renvoya dans ses foyers. En 1794 il entre à l'École des mines de Paris où il développa un goût très vif pour les mathématiques, la chimie et les sciences naturelles, ce qui fixa l'attention de ces maîtres notamment le chimiste Vauquelin, qui lui ouvrit les portes de son laboratoire. Il rédigea alors des mémoires sur ces sujets, notamment sur les aérolithes, accueillis avec faveur par l'Académie des Sciences, et cités avec éloge par Brongniard et Cuvier.

²¹ Ibid., Tome 6, p.155.

²² Ibid., Tome 6, p.312.

²³ A.M.O. 2831 a.

²⁴ A.M.O. 2831 a.

²⁵ Ibid.

²⁶ Ibid., Tome 7, p.271-272.

Revenu à Orléans il épousa la riche héritière, Lucile de Montaudoin, et devint à la mort de son beau père, propriétaire du domaine de la Source. Il se livra alors à des études agronomiques démontrant la nécessité d'améliorer l'agriculture en Sologne et dans le Val de Loire. Napoléon le nomma en 1810, maire de Saint-Cyr-en-Val. Il accéda ensuite aux fonctions de conseiller d'arrondissement puis de conseiller général du Loiret. L'accès à la Société Royale d'agriculture d'Orléans lui fut ouvert, à la suite d'une retentissante étude publiée en 1811, sur l'intérêt des sols d'alluvions quartzeuses pour préférer en Sologne, la culture du pin maritime à celle des pins d'Ecosse et Laricio. Ce terroir allait entrer dans la voie du progrès. Dès la chute de l'Empire, il se passionna alors pour l'économie politique et ses rapports avec la prospérité nationale et le bien être des populations. Dès lors il ne cessa de proposer des moyens politiques et économiques pour soulager les misères²⁷. C'est universellement apprécié de tous qu'il disparut le 15 juin 1840, dans les tourments d'une fatale crise de goutte. Sa curiosité intellectuelle en avait fait le dernier représentant des Lumières à Orléans. Sa pensée humaniste, ses préoccupations religieuses, économiques et sociales, sont celles du courant catholique libéral et social, qui voulait réconcilier la foi chrétienne et la modernité issue de 1789.

Pour en savoir plus :

Cahiers de doléances du Loiret, transcrits et annotés par Christian Poitou, 3 volumes, Tours 1989.

Bourlottin, *Dictionnaires des Parlementaires*.

J. Debal, *Le plan 'd'Orléans à travers les siècles*, Orléans 1980

M. Desabes, Ancien député et membre du Conseil Général de l'Aisne, *De la Contribution foncière en France* Paris 1838. (Cote B.N.F., 4-LF167-14).

A. Duran, Les revenus fonciers des orléanais en 1790-1791, d'après la matrice de la contribution mobilière, *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, p. 35-72, n°115, juin 1997.

A. Duran, *Noblesse et Notabilités à Orléans au tournant des Lumières vers 1780-1820*, Thèse sous la direction de Claude Michaud, 3 volumes Paris I, 2003.

A. Duran, *le collège électoral du Loiret en 1808*, bulletin de l'Académie d, 2008, en cours de publication

J. Godechot, *Les institutions de la France de 1789 à 1815*, Paris.

Lottin, *Recherches historiques sur la ville d'Orléans du 30 avril 1804 au 1er juillet 1816*, Troisième partie tome 1, Orléans 1852.

G. Six, *Les généraux de la Révolution et de l'Empire*, Paris 1934.

²⁷ La Bibliothèque Nationale de France conserve 35 de ses ouvrages caractéristiques de la pensée réformiste du premier tiers du XIX^e siècle.